



## Liminaire conclusive de l'audioconférence avec la direction locale du 27/05/2020

Les audioconférences se suivent et se ressemblent : autosatisfaction de la direction, tout le monde a bien repris, la campagne d'IR se déroule parfaitement bien, les agents qui étaient sur des missions non prioritaires sont très satisfaits de leur reprise sur le lieu de travail etc.

Pour cette audioconférence, FO a refusé d'entendre et de répondre à nouveau à ce discours conventionné.

Nous aurions pu boycotté cette audioconférence, nous avons choisi de lire une liminaire ( que vous trouverez ci dessous) retraçant ce qu'il se passe dans la « vraie vie », et de se retirer des discussions qui ne mènent à rien.

« La plupart des agents confinés sont retournés travailler après 8 semaines d'interruption. Ils ont retrouvé leurs collègues, leur chefs de services, ou alors se sont retrouvés à effectif réduit, voire seuls dans leur bureau (la plupart des télétravailleurs n'étant pas revenus sur sites).

Voilà ce que préconisait la fiche intitulée : « accompagner les agents de retour au bureau »

*« Après plusieurs semaines d'absence, le retour au bureau implique pour chaque agent de trouver de nouveaux repères : il va falloir sortir de chez soi, retrouver les autres, affronter l'incertitude de la crise sanitaire et économique. Mais plus personne n'imagine un retour immédiat à la vie professionnelle « d'avant ». La vie reprendra son cours par étapes.*

*Au sein d'un même collectif de travail, les impacts du confinement ont été différents en raison de situations administratives plurielles (travail en présentiel, télétravail, autorisation spéciale d'absence). Le manager doit prendre en compte ces diversités de situation qui, de fait, peuvent générer des sentiments d'inégalité ou d'incompréhensions mutuelles entre les membres de l'équipe. »*

On y parle également de temps d'échanges entre responsables et agents lors de la reprise.

Ce qui n'était pas prévu par la fiche, ce sont les sujets évoqués lors de ces temps d'échanges: congés, frais de repas, restauration, incompréhension (« pourquoi on me fait reprendre moi qui ai deux heures de trajet domicile-travail, et pas mon collègue qui habite à un quart d'heure du bureau, je pense que mon chef a une dent contre moi ».)

**Nous tenons à souligner ici que la plupart des responsables ont joué le jeu, et le retour des agents se passe aussi bien que possible.**

**Sur la note sur les congés :** les chefs de services ont fait ce qu'ils ont pu, ou ce qu'ils ont voulu pour certains !

A chaque audioconférence, vous nous affirmez que vous vous en teniez aux consignes de la DG. Mais quelles ont été les consignes de la DG sur cette note ? Et quelles ont été les vôtres auprès des chefs de services? Aucune ou plutôt « faites ce que vous voulez », et cette consigne a très bien été respectée !

Dans un même bâtiment, il a été fait 2, 3 voire 4 applications différentes de la note...

**FO dénonce aujourd'hui l'inégalité de traitement que vous avez vous-même créée entre les agents au lieu d'éviter toute tension à leur retour !**

La direction a joué sur le sentiment de culpabilité des agents : « vous avez été payé deux mois à ne rien faire sans perte de rémunération, vous n'allez pas encore prendre de congés ». Cela n'a pas été formulé aussi directement, mais c'est comme cela que certains agents l'ont entendu.

**Sur le remboursement des frais de repas :** certains agents, aujourd'hui encore, ne connaissent pas cette note.

Pourquoi n'a-t-elle pas été diffusée à tous les agents ? Il a été répondu à certains que comme ils ne déjeunaient pas au restaurant administratif habituellement, ils n'avaient pas droit au remboursement des frais de repas ! Encore une interprétation différente de la même note...

La semaine dernière, FO vous a interpellé sur la réouverture d'un restaurant sur deux à Metz, et les conséquences sur les agents de la Cité, et de Clercs entre autre.

La réponse nous est parvenue lundi matin (remboursement des frais de repas pour la Cité et Clercs jusqu'au 29/05 et facilités horaires), mais les agents et les chefs de services concernés ont-ils été informés ?

(petit sondage du jour pour la cité et clercs : les agents n'ont pas été informés!).

**FO condamne ce manque de communication qui nuit à la bonne organisation des services et génère des disparités entre les agents, à la source de mal entendus et de pseudo-inégalités...**

**Sur les masques :** vous avez affirmé que TOUS les agents prenant les transports en commun avaient été recensés, or ce n'était pas le cas partout... Certes l'exception n'est pas la règle **mais FO vous rappelle que c'est inadmissible car il est question de la santé et de la sécurité des agents ! Il ne peut y avoir de manquement, les conséquences peuvent être dramatiques.**

**Sur la pointeuse :**

La direction a refusé tout assouplissement de non badgeage alors même que les conditions de reprise ne sont pas normales avec des sens de circulation dans les couloirs, des repas pris au bureau, des facilités d'horaires pour aller manger ou aller chercher son repas froid, ...

**FO condamne cette décision et réitère sa demande de non badgeage pendant la période dite d'état d'urgence**

**Sur la communication :**

FO constate que si les agents ont presque tous reçu des mels de leurs chefs de service pour lire telle ou telle note de travail, et pour leur signifier la date de la reprise et les consignes ad hoc, pour autant, l'aspect plus personnel du vécu pendant le confinement et lors de la reprise a été occulté.

**Pour FO, la communication n'est pas innée et doit être repensée, leçon de cette crise sanitaire pour le monde d'après ...**

**FO dénonce, malgré les demandes faites lors des audio-conférences :**

- la quasi absence de communication en local sur Ulysse,
- l'absence de compte rendu de la direction sur les audioconférences avec les OS,
- l'absence de mise en ligne de notes importantes pour la vie des agents (congés, report de congés 2019, frais de repas, restauration) .

**FO déplore :**

- l'absence de vision à moyen et long terme des services qui n'ont pas repris une activité normale.
- l'absence de la tenue d'un CTL, d'un CDAS et de communication sur les réformes en cours, alors même que nous savons qu'elles se préparent dans l'ombre...
- la tenue tardive du CHS-CT.

**FO condamne également la mise à l'écart des représentants du personnel pendant toute cette période :** la direction locale a travaillé seule, alors même que les Organisations Syndicales sont des relais actifs des remontées et dysfonctionnements affectant la vie des agents et pas uniquement les commentateurs de décisions unilatérales et définitives.

**Pour la DDFIP Moselle : le monde d'après est pire que le monde d'avant alors que ce devait être l'occasion de rechercher des solutions permettant un retour à la normale dans le cadre d'une cohésion professionnelle retrouvée !**